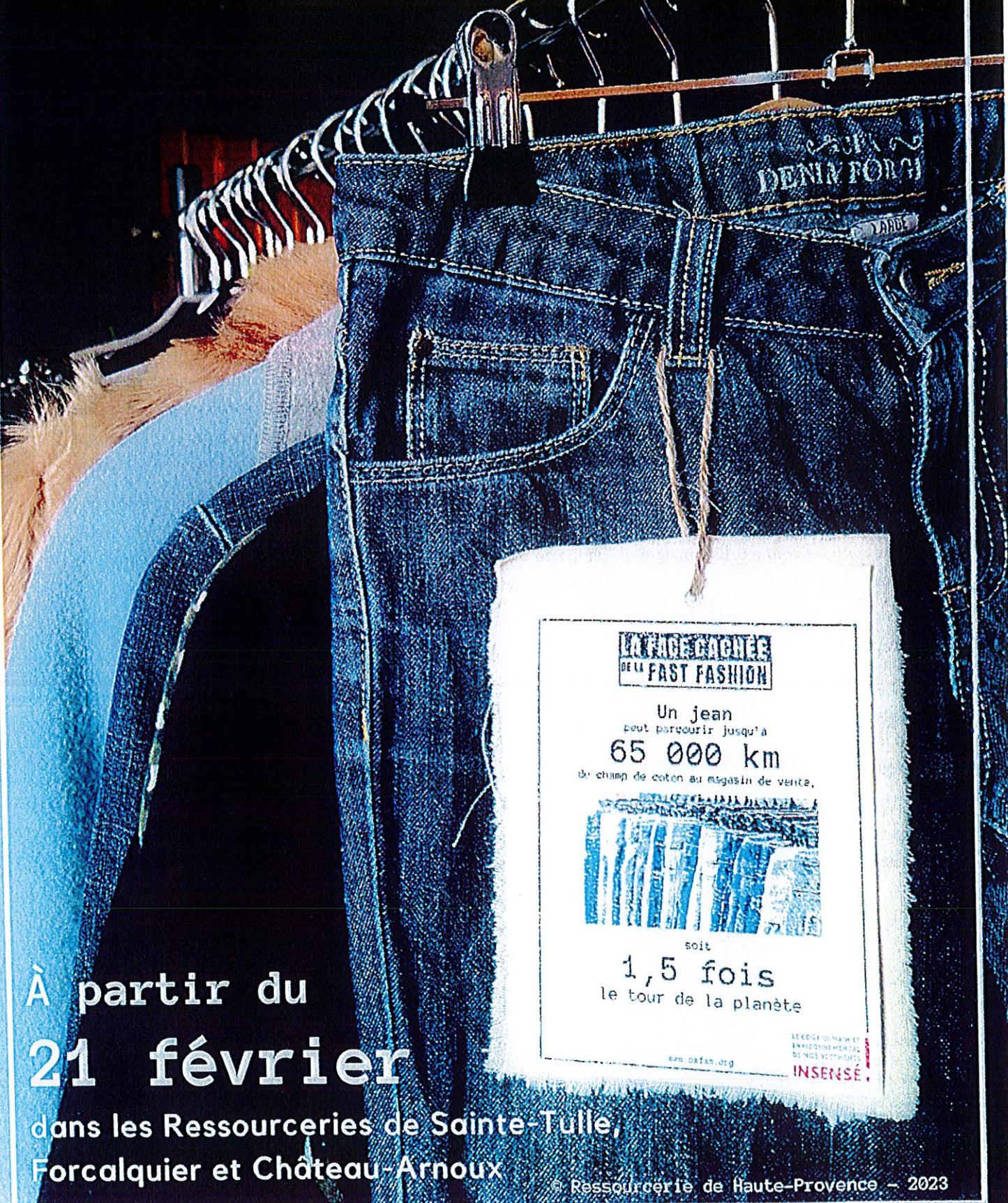




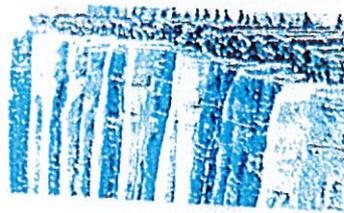
LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.



LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION

Un jean
peut parcourir jusqu'à
65 000 km
du champ de coton au magasin de vente.



soit
1,5 fois
le tour de la planète

www.oxfam.org

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

À partir du
21 février

dans les Ressourceries de Sainte-Tulle,
Forcalquier et Château-Arnoux



LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ !

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ressourcerie de Haute-Provence (RHP), entame un cycle de communication de plusieurs mois pour dénoncer les méfaits de l'industrie du prêt-à-porter : « INSENSÉ ! Le coût humain et environnemental de nos vêtements »

Le premier projet de ce cycle, s'intitule « **LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION¹** » : dès le **21 février 2023**, une **sélection de vêtements** sera présentée dans nos boutiques, avec un **étiquetage destiné à informer sur l'impact réel de chaque vêtement**.

La fast fashion, dite mode « jetable » en français, désigne une tendance de l'industrie de la mode consistant à renouveler les collections très rapidement. **C'est la course à la nouveauté, avec à la clé un gaspillage phénoménal ... Cette surconsommation insensée de mode « jetable » et produite à moindre coût a bien évidemment des conséquences sociales, sanitaires et environnementales désastreuses, trop souvent ignorées ...**

Par exemple, 10 000 litres d'eau sont nécessaires pour fabriquer un jean soit l'équivalent de ce qu'une personne boit normalement en 11 ans². Pour un t-shirt vendu 29€ en Europe, les ouvrières qui le fabriquent touchent en moyenne 0,18€, malgré un temps de travail journalier dépassant souvent 12 heures³. Moins de 1% des tissus qui composent nos vêtements sont recyclés pour en faire de nouveaux⁴.

En 2021, dans l'activité particulière de gestion des points d'apports volontaire (bornes textiles), RHP a réceptionné **250 tonnes de vêtements**. C'est l'équivalent de **62 éléphants d'Asie de 4 tonnes !**

Environ 10% des vêtements dont les occidentaux se débarrassent sont revendus en seconde main⁵. La mauvaise qualité des habits de fast fashion, omniprésents sur le marché du prêt-à-porter, rend leur remise en état compliquée, voire bien souvent impossible, et leur revente peu intéressante face à de nouveaux vêtements neufs et peu chers en magasin.

RHP étant au cœur de la problématique, elle s'interroge et souhaite interpeller ses clients. **Nous vous donnons rendez-vous dans nos 3 boutiques : Sainte-Tulle, Forcalquier et Château-Arnoux dès le 21 février 2023 pour en apprendre plus !**

*Il n'y a pas de petit pas lorsque nous sommes 8 milliards à les faire.
Donc portons, chérissons et prenons soin de ce que nous avons déjà !*

CONTACT PRESSE

Marianne SARRAILH

communication@rhp04.fr

04 65 10 01 37

¹ De l'anglais "mode rapide"

² www.ademe.fr

³ www.fairwear.org

⁴ www.ademe.fr

⁵ www.ademe.fr

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Le 24 avril 2013 s'effondrait le bâtiment
du Rana Plaza, à Dacca, capitale du Bangladesh,
provoquant la mort de

1135 ouvriers

de l'industrie textile.



L'immeuble abritait plusieurs ateliers de
confection, travaillant pour des marques de
vêtements telles que Mango, H&M, Camaïeu, C&A,
PRIMARK, Benetton ...

Ressourcerie de Haute-Provence

www.fashionrevolution.org

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Un jean
peut parcourir jusqu'à

65 000 km

du champ de coton au magasin de vente,



soit

1,5 fois

le tour de la planète

Ressourcerie de Haute-Provence

www.oxfam.org

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

70%

des vêtements
qui constituent notre garde-robe
ne sont pas portés.



Ressourcerie de Haute-Provence

www.novethic.fr

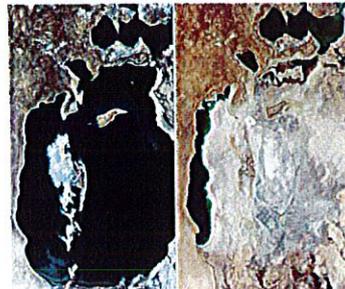
LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

La mer d'Aral vous connaissez ?
En 1960, c'était un lac qui faisait
2 fois la taille de la Belgique.

Aujourd'hui, elle a perdu
90% de sa surface
à cause des champs de coton d'Ouzbékistan.



Images satellites de la mer d'Aral
en 1989 (à gauche)
et en 2014 (à droite).

Ressourcerie de Haute-Provence

www.youmatter.world

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

La Ressourcerie de Haute-Provence entame un cycle de communication de plusieurs mois pour dénoncer les méfaits de l'industrie du prêt-à-porter : "INSENSÉ ! Le coût humain et environnemental de nos vêtements".

Pour interpeller nos clients et le grand public sur l'impact de la fast fashion et de la surconsommation de vêtements, nous avons réalisé ce portant de vêtements non vendables en magasin selon les critères de la Ressourcerie, étiquetés non pas avec des prix, mais avec des informations sur l'impact l'industrie textile.

MAIS QU'EST CE QUE LA FAST FASHION ?

La fast fashion, dite mode « jetable » en français, désigne une tendance de l'industrie de la mode consistant à **renouveler les collections très rapidement**. C'est la course à la nouveauté, avec à la clé un gaspillage phénoménal ... Cette surconsommation insensée de mode « jetable » et produite à moindre coût a bien évidemment des **conséquences sociales, sanitaires et environnementales désastreuses**, trop souvent ignorées ...

100 milliards de vêtements

sont vendus chaque année dans le monde.

Leur production a tout bonnement doublé entre 2000 et 2014 ! (ADEME)

*(Il faudrait 3171 ans pour compter jusqu'à 100 milliards,
à condition de consacrer une seconde à chaque nombre)*



Quand nous ne voulons plus de nos vêtements, ou lorsqu'ils sont abîmés, nous nous en débarrassons, et les donnons à une ressourcerie ou les déposons dans un point d'apport volontaire (bornes textile), en "pensant faire une bonne action".



**EN 2021, RHP A RÉCEPTIONNÉ 250 TONNES DE TEXTILE
DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES.
C'EST L'ÉQUIVALENT DE 62 ÉLÉPHANTS D'ASIE DE 4000 KG !**

Mais voilà le problème ...

**Seulement 10% des vêtements dont les occidentaux se débarrassent
sont revendus en seconde main localement.**

La mauvaise qualité des habits de fast fashion, dite mode "jetable" en français, de plus en plus présents sur le marché de la mode, rend leur remise en état compliquée et leur revente peu intéressante face à de nouveaux vêtements neufs et peu chers en magasin. (ADEME)

RHP, au cœur de la problématique, s'interroge et souhaite interpeller ses clients en communiquant sur " LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION ".

Nous vous invitons à lire quelques étiquettes
afin de mesurer l'ampleur de la situation ...

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

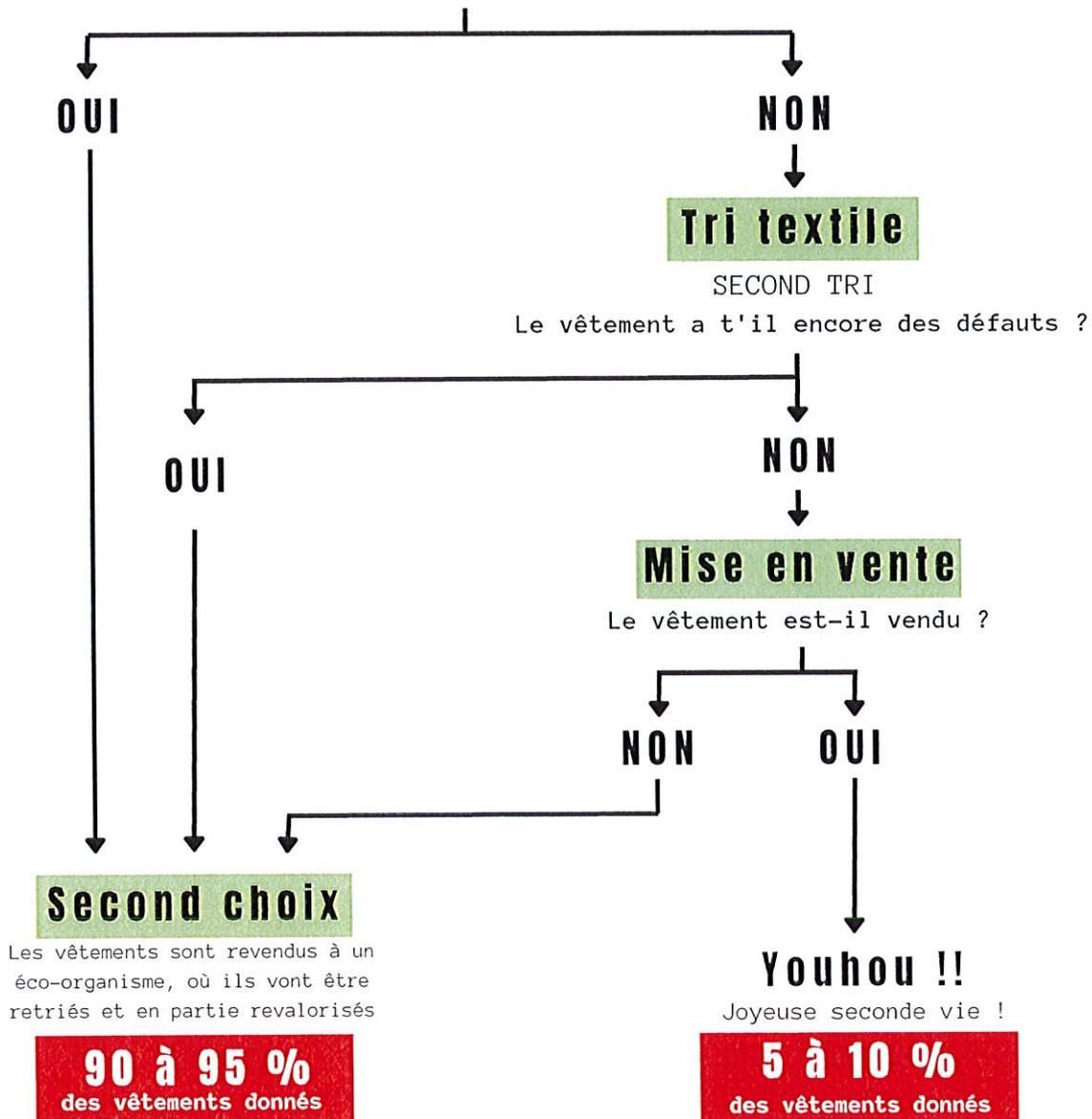
QUEL EST LE PARCOURS D'UN VÊTEMENT DONNÉ À RHP ?

Réception des dons

PREMIER TRI

Le vêtement a-t-il des défauts ?

Taches, trous, bouloches, marques d'usure, ...
ou mauvaise qualité générale du vêtement.



LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

ET DU COUP ON FAIT QUOI NOUS ?

Aujourd'hui, il n'y a pas de solution évidente et immédiate à mettre en place pour contrer la fast-fashion. Mais en tant que citoyen, nous pouvons réaliser des petites actions pour réduire notre impact et inviter les marques à se plier à nos attentes de qualité, d'éthique et d'éco-responsabilité.



Prendre soin des vêtements que nous possédons déjà, en les retouchant (ou en les faisant retoucher), en les lavant le moins souvent possible et à faible température pour atténuer leur usure.



Regarder si ce que nous recherchons est disponible en seconde main, en location, ou tout simplement si nous ne pouvons pas l'emprunter à un proche.

(surtout si ce vêtement est pour un événement occasionnel)



Nous demander si nous en avons vraiment besoin, et demandons-nous si c'est le vêtement ou le prix qui nous plaît le plus.



Lire les étiquettes de nos vêtements et nous questionner : combien d'argent a gagné l'ouvrière au Bangladesh qui a fabriqué ce tee-shirt à 5 € ?

Il est tentant de faire la promotion de nos Ressourceries dans le cadre de ce projet, mais attention, la seconde main ne doit pas être une excuse pour acheter plus de vêtements neufs.



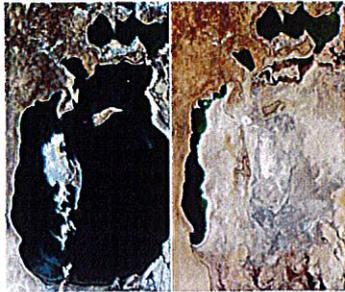
Privilégier des marques de vêtements responsables et sincères,

avec des labels (GOTS, Oeko-Tex, ...) et de qualité, afin de les conserver plus longtemps. Mais attention, tout n'est pas qu'une question de prix : certaines marques, plus onéreuses, reproduisent les dérives de la fast-fashion.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

La mer d'Aral vous connaissez ?
En 1960, c'était un lac qui faisait
2 fois la taille de la Belgique.

Aujourd'hui, elle a perdu
90% de sa surface
à cause des champs de coton d'Ouzbékistan.



Images satellites de la mer d'Aral
en 1989 (à gauche)
et en 2014 (à droite).

www.youmatter.world

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Le 24 avril 2013 s'effondrait le bâtiment
du Rana Plaza, à Dacca, capitale du Bangladesh,
provoquant la mort de

1135 ouvriers
de l'industrie textile.



L'immeuble abritait plusieurs ateliers de
confection, travaillant pour des marques de
vêtements telles que Mango, H&M, Camaïeu, C&A,
PRIMARK, Benetton ...

www.fashionrevolution.org

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Un jean
peut parcourir jusqu'à
65 000 km
du champ de coton au magasin de vente,



soit
1,5 fois
le tour de la planète

www.oxfam.org

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

70%
des vêtements
qui constituent notre garde-robe
ne sont pas portés.



www.novethic.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

© Ressourcerie de Haute-Provence

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

Le 24 avril 2013 s'effondrait le bâtiment
du Rana Plaza, à Dacca, capitale du Bangladesh,
provoquant la mort de

1135 ouvriers
de l'industrie textile.



L'immeuble abritait plusieurs ateliers de
confection, travaillant pour des marques de
vêtements telles que Mango, H&M, Camaïeu, C&A,
PRIMARK, Benetton ...

© Ressourcerie de Haute-Provence

www.fashionrevolution.org

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

Un jean
peut parcourir jusqu'à
65 000 km
du champ de coton au magasin de vente,



soit
1,5 fois
le tour de la planète

© Ressourcerie de Haute-Provence

www.oxfam.org

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

70%
des vêtements
qui constituent notre garde-robe
ne sont pas portés.



© Ressourcerie de Haute-Provence

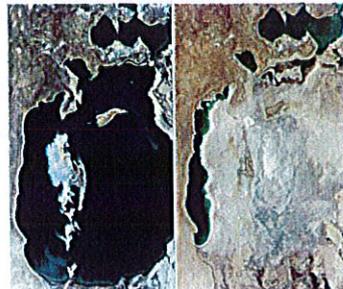
www.novethic.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

La mer d'Aral vous connaissez ?
En 1960, c'était un lac qui faisait
2 fois la taille de la Belgique.

Aujourd'hui, elle a perdu
90% de sa surface
à cause des champs de coton d'Ouzbékistan.



Images satellites de la mer d'Aral
en 1989 (à gauche)
et en 2014 (à droite).

© Ressourcerie de Haute-Provence

www.youmatter.world

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

**100 milliards
de vêtements**

sont vendus chaque année dans le monde.
Leur production a doublé entre 2000 et 2014.



Il faudrait
3171 ans
pour compter jusqu'à 100 milliards,
à condition de consacrer une seconde
à chaque nombre.

c. Ressourcerie de Haute-Provence

www.ademe.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

Il faut
jusqu'à

10000

litres d'eau
pour fabriquer
un jean

C'est l'équivalent de

322

douches

c. Ressourcerie de Haute-Provence

www.ademe.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

Les Ouïghours sont une minorité ethnique
de Chine, turcophones et musulmans.

1 produit sur 5
en coton vendu dans le monde
est issu d'un camp de travail
chinois où sont exploités les
Ouïghours.



c. Ressourcerie de Haute-Provence

www.francetvinfo.fr & www.cnews.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

Les vêtements en
matières synthétique
(polyester par exemple)
relâchent des microfibres plastiques
à chaque lavage
qui finissent dans les océans.

500 000

tonnes de microparticules
de plastique sont relâchées dans les
océans chaque année dans le monde,

soit l'équivalent
de plus de

50 milliards

de bouteilles en plastique.

c. Ressourcerie de Haute-Provence

www.ademe.fr

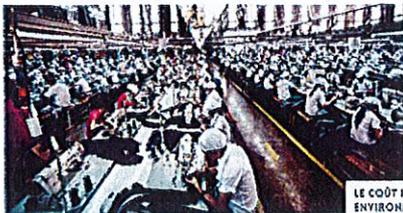
LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Les ouvriers qui produisent pour
SHEIN
travaillent jusqu'à 18h par jour,
avec un seul jour de congé par
mois et le plus souvent
sans contrat de travail,
ni assurance.

Ils sont parfois amputés
des 2/3 de leur salaire pour
chaque erreur commise.



© Ressourcerie de Haute-Provence

www.channel4.com & www.publiceye.ch

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

La teinture
et le traitement des textiles
sont responsables de

20%

de la pollution des eaux
dans le monde.



© Ressourcerie de Haute-Provence

www.ademe.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

La culture du coton consomme :

- 2,5 % du total mondial d'eau
- 10 % du total mondial des pesticides
- 25 % du total mondial des insecticides

Alors qu'elle n'occupe
que 2,4 % des terres cultivées.



© Ressourcerie de Haute-Provence

Circular Economy - Challenges for the Textile
and Clothing Industry - Malgorzata Koszewska

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

En 2012, Greenpeace a testé plus de 140 produits
textiles de différentes marques de fast fashion
dans 27 pays.

Près de 2/3 des échantillons testés
contenait des NPE
(éthoxylates de nonylphénols).

Ces substances chimiques, utilisées dans les
colorants, se dégradent en composés
toxiques, susceptibles d'agir comme
perturbateurs endocriniens, dérégulant le
fonctionnement hormonal et impactant
notamment la fertilité.



Cette pollution menace durablement la santé des
habitants vivant à proximité des usines.
Mais elle ne s'arrête pas là et voyage avec les
vêtements jusque dans les pays de consommation,
comme la France.

© Ressourcerie de Haute-Provence

www.greenpeace.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Les Ouïghours sont une minorité ethnique de Chine, turcophones et musulmans.

Entre 1,5 et 3 millions de Ouïghours seraient détenus dans des camps de travail, notamment dans l'industrie textile.

Contrôle des naissances, actes de stérilisation forcés, internement arbitraire dans des camps de travail, mariages contraints entre femmes ouïghours et hommes hans, surveillance continue, contrôle des déplacements ...



LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

www.francetvinfo.fr

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Il faut

2720

litres d'eau pour fabriquer un tee-shirt

C'est l'équivalent de ce qu'une personne

boit

normalement

en 3 ans

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

www.fashionrevolution.org

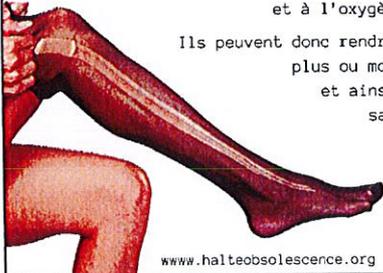
© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Dans 72% des cas, un collant ne dépasse pas 6 utilisations.

Les fabricants peuvent jouer sur les additifs chimiques pour rendre les fils de nylons plus ou moins sensibles aux rayons ultraviolets et à l'oxygène de l'air.

Ils peuvent donc rendre un collant plus ou moins robuste, et ainsi programmer sa fin de vie.



LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

www.halteobsolences.org

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié en 2022 un rapport sur la situation des travailleurs asiatiques des industries du textile, de l'habillement et de la chaussure.

Il pointe notamment les écarts de salaires qui persistent entre hommes et femmes.



Les femmes sont sur-représentées parmi les ouvriers à bas salaires (gagnant moins de deux tiers du salaire régional médian).

Des bas salaires qui concerneraient 32% des ouvrières du textile, contre 16% des ouvriers, sur la moyenne des neuf pays où des données sont disponibles.

(Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Indonésie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam)

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

www.fashionnetwork.com

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE
DE LA **FAST FASHION**

Un vêtement contenant plus de **5%** d'élasthanne* n'est pas recyclable.



* fibre synthétique réputée pour son élasticité, aussi appelé Lycra.

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

www.ensait.fr

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE
DE LA **FAST FASHION**

En 2021, 160 millions d'enfants travaillaient dans le monde.

Sur ces 11 % d'enfants comptabilisés comme forcés illégalement à travailler, beaucoup sont employés par l'industrie de la mode.

En effet, en raison de la petite taille de leurs mains, les enfants sont particulièrement aptes à effectuer des tâches exigeants précision et délicatesse, comme la cueillette du coton ou la couture, ce qui les rend encore plus vulnérables face à l'exploitation dans l'industrie de l'habillement.



© JEWEL SARAD - AFP

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

www.humanium.org

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE
DE LA **FAST FASHION**

Le sablage

est un procédé permettant de créer artificiellement des zones usées et éclaircies sur un jean, en pulvérisant du sable à haute pression sur le tissu.



La pulvérisation de sable expose les ouvriers à des poussières de silice qui s'introduisent dans les poumons.

A la suite de telles expositions, ils contractent régulièrement des maladies pulmonaires et des cancers.

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

www.wedressfair.fr

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE
DE LA **FAST FASHION**

Chaque année, l'industrie de la mode émettrait

1,2 milliard de tonnes

de gaz à effet de serre, soit environ 2 % des émissions globales de gaz à effet de serre.

C'est plus que le trafic maritime et les vols internationaux réunis.



En 2050, le secteur textile émettrait même **26 %** des émissions globales de gaz à effet de serre si les tendances actuelles de consommation se poursuivent.

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

www.ademe.fr

© Ressourcerie de Haute-Provence

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Chaque jour, le Ghana reçoit
160 tonnes de vêtements,
principalement issus de la fast fashion.

40 % de ces vêtements,
venus au nom de la réutilisation et du
recyclage, finissent dans des décharges
à ciel ouvert de la ville d'Accra
ou dans l'océan.



Ressorcerie de Haute-Provence

Muntaka Chasant

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

thegoodgoods.fr & deadwhitemansclothes.org

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Seulement
10%

des habits dont vous vous débarrassez
sont revendus
en seconde main localement.



La mauvaise qualité des habits
de fast fashion rend
leur utilisation compliquée
et leur revente peu intéressante
face à de nouveaux vêtements neufs
et peu chers en magasin.

Ressorcerie de Haute-Provence

www.ademe.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

L'Organisation internationale du travail (OIT)
a publié en 2022 un rapport sur la situation
des travailleurs asiatiques des industries
du textile, de l'habillement et de la chaussure.
Il pointe notamment les écarts de salaires
qui persistent entre hommes et femmes.



Ressorcerie de Haute-Provence

L'écart observé atteint ainsi 41% au Pakistan,
33% au Sri Lanka et 22% au Bangladesh,
les écarts allant ensuite de 2% à 12%
entre Cambodge, Birmanie, Vietnam,
Philippines et Thaïlande.

www.fashionnetwork.com

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE DE LA FAST FASHION

Moins de
1%

des tissus
qui composent nos vêtements
sont recyclés
pour en faire de nouveaux.



Ressorcerie de Haute-Provence

www.ademe.fr

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

Pour un t-shirt vendu
29€ en Europe,
la couturière l'ayant réalisé
touche en moyenne

0,18€

soit 0,6% du total.



Les données recueillies concernent un t-shirt fabriqué en Inde à partir de coton bio certifié fairtrade (commerce équitable).

© Ressourcerie de Haute-Provence

www.fairwear.org

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

Il faut

10000

litres d'eau
pour fabriquer
un jean

C'est l'équivalent de ce
qu'une personne

boit
normalement

en 11 ans



© Ressourcerie de Haute-Provence

www.ademe.fr

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

Le textile est le

3^{ème}

secteur consommateur d'eau
dans le monde,
après la culture de blé et de riz.



© Ressourcerie de Haute-Provence

www.ademe.fr

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

**LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION**

L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié en 2022 un rapport sur la situation des travailleurs asiatiques des industries du textile, de l'habillement et de la chaussure.

Il indique qu'"il existe de nombreux cas documentés d'expériences vécues de luttes de travailleuses de l'habillement, allant des perturbations de la vie familiale aux abus physiques, dans des pays comme le Bangladesh, l'Inde et la Birmanie.

Dans de nombreux cas, les cadres de niveau moyen ou inférieur ont recours à la violence physique et sexuelle le long des lignes de production, en toute impunité".



© Ressourcerie de Haute-Provence

© Getty Images

www.fashionnetwork.com

LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION

Une quantité de vêtements
équivalente à celle
d'une benne à ordures
est brûlée ou jetée
chaque seconde
dans le monde.



© Ressourcerie de Haute-Provence

↳ Kevin Nicelivney / Greenpeace

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

www.ellenmacarthurfoundation.org

INSENSÉ.

LA FACE CACHÉE
DE LA FAST FASHION



© Ressourcerie de Haute-Provence

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS

www.fashionrevolution.org

INSENSÉ.

PROJECTIONS À 22H

JEUDI 27 JUILLET

Spéciale Sarah Moon Marseillaise 2023 des NPP
- 2^e partie -

Audrey Delaporte	<i>Sitting on the Dock of the ball</i>
Musée Albert Kahn	<i>Archives du Monde</i>
Julia Briand	<i>Désolé-e je t'emmerde</i>
Mélysine Farille	<i>L'ombre des sanges</i>
Eric Courtet	<i>Apparant(e)s</i>
Hanaa Turkistani	<i>Art of Motion</i>
Nathalie Guironnet	<i>Cafés mobiles à la mode égyptienne</i>
Joël Jimenez	<i>A Thread of Stones</i>
Stéphane Janin	<i>The Substance Beneath the Visible</i>
	<i>Long Time No See</i>
Michel Rawicki	<i>Nanuk</i>
Céline Levalin	<i>Captives</i>
Kamille Lévêque Jégo	<i>Benzine Cyprine</i>
Stéphane Kossmann	<i>A french man in New York</i>

VENDREDI 28 JUILLET

Cédric Roux	<i>Avant de renaitre</i>
Fabrice Caterini	<i>Quand vient la nuit</i>
Natalya Saprunova	<i>Saami, nous vivons dans la Toundra</i>
Christian Rault	<i>Point d'orgue</i>
Pauline Fournier	<i>Les femmes du toit du monde</i>
Bena Lebrun	<i>GM</i>
Greg Hätton	<i>Back to life</i>
Alah Cianci	<i>Liv</i>
Durand Sébastien	<i>Compagnons de voyage</i>
Sabrina Mariez	<i>Que suis-je devenue</i>
Brahim Benkirane	<i>Slow up (ralentir)</i>
Alexandre Chapter	<i>Intracés</i>
Kamil Zhnloglu	

- 2^e partie -

Adrien Selbert	<i>Bords réels</i>
Arthur Larie - Bastien Massa	<i>مغرب: Jusqu'au bout</i>
Sandrine Binoux	
Catherine Gauthier	<i>La rue des Kébabs</i>

SAMEDI 29 JUILLET

Rafael Fabres	<i>Cafuné</i>
François Delebecque	<i>Mémoires Olympique</i>
Nonata Kello	<i>Beauty is in the eye of the beholder</i>
Emilien Schely	<i>Le Zoo</i>
Lucas Frayssinet	<i>Feröyskur Ungdómur (Jeunesse(s) Férolenne)</i>
	<i>Variation autour d'un rayon de soleil</i>
Karine Le Quay	<i>Are you recording ?</i>
François Silvestre de Sacy	<i>UnderWater</i>
Iryna Vlasjuk	<i>Haute Intensité</i>
Marthe Lazarus	<i>Île Incandescente</i>
Sarah Seéné	<i>At sea level</i>
Frank Jackson	<i>Satori</i>
Véronique Wody	<i>L'hôpital de la faune sauvage</i>
Sarah Desteuque	

- 2^e partie -

Prix Paris Street Photo Awards	<i>Fare Adjustment</i>
Argus Paul Estabrook	
Grand prix Les Nuits Photos (Paris) 2022	<i>Chaos</i>
Teo Douay	
Prix du Jury et public des Nuits Photographiques de Selma	<i>Por'Monkey's: Portrait of a Juke Joint</i>
Will Jacks	<i>Love Poem</i>
Johnny Simmons	<i>The Queen's Reign</i>
Chaz Niel	
Résidence Pierrevert 2021	<i>Maloum</i>
Sydney Foster	

JURY 2023

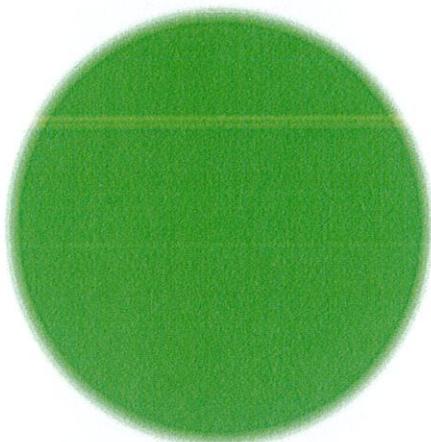
Christian Canon
Abel Aoudid

Nadir Knapp
Patrice Loubon

Juliette Marandon
Florence Verrier

Maitteur, Président du jury
Photographe,
Directeur des Ed sous images Plurales
Photographe, graphiste, peintre, cinéaste
Directeur du Centre d'Art
et de Photographie Neqhos
Directrice de l'Institut Français d'Essaïeurs
Fondatrice de la galerie
Palais d'Art en Provence

15^E NUITS 27 - 30/07/2023 PHOTOGRAPHIQUES DE PIERREVERT



PHOTOGRAPHIES | PROJECTIONS RENCONTRES | EXPOSITIONS EN PRÉSENCE DE SARAH MOON



Association
Les Nuits Photographiques
de Pierrevert

Président
Stéphane Kossmann, 05 12 07 26 81
Secrétaire générale, chargée
de communication
Claude Boulou, 05 35 84 16 40
Directeur artistique
François Xavier Emory, 05 80 02 10 05
<http://pierrevertnuitsphotographiques.com>
@ NuitsPhotographiquesPierrevert
@ pierrevertnuitsphotographiques

Restauration
Chez Eric, Montfuron 04 92 77 75 32
Golf du Lubéron, 05 04 92 72 17 19
Les Minots, centre village 04 92 72 15 98
Mario bistrot, 05, 04 92 87 44 09
Cantons Pizza dans le village

Buvette
Jeudi à samedi : 10h-11h (fermé)
pendant les projections 22h-23h30
Dimanche : 11h-17h
Food Truck
sur place jeudi à samedi : 10h-22h

Pour rejoindre Pierrevert

À partir de TASSI, sortie 18-Manoaque, ensuite suivre la direction Apt puis bifurcation direction Pierrevert. Au rond-point après panneau Pierrevert, tout à gauche, 3^e sortie, le village. Sur le même rond-point, 2^e sortie direction La Bastide des Jourdans se trouvent le Golf du Lubéron, la route pour la Chapelle de Montfuron, la ferme Ste Marguerite, la Chapelle de Régusse et le domaine de la Blaque.



PROVENCE
CÔTE D'AZUR

PIERREVERT
GROUPE VAL

BIENVENUE À LA 15^E ÉDITION DES NUITS

JEUDI 27 JUILLET 2023

14h	Ouverture des expositions au public Stand Art Studio Phox et OM System Salle Polyvalente
16h30	Visite de l'exposition du Collectif Le Bal des Rejets Une aventure photographique Salas de la Frèche
17h30	Visite de l'exposition <i>Regard sur quinze ans de Nuits</i> Cave de Pierrevet Petra Virda
18h	Visite de l'exposition collective <i>Fast Fashion</i> avec les séries d'Ismail Ferdous, Léonor Lumineau et Isa Belle Serro Salle Polyvalente En partenariat avec La Ressourcerie de Haute Provence
18h	Visite de l'exposition d'Orlène Zérah <i>Afghanistan: des roses sous les épines</i> Salle Polyvalente
18h30	Défilé <i>Insensé!</i> de La Ressourcerie de Haute Provence Salle Polyvalente → parc André Turcan
19h	Inauguration officielle des Nuits photos PACA Turcan Vn offert par la cave de Pierrevet Petra Virda Buffet offert par le comité.
22h	Projection Théâtre de Verdure André Turcan Ouverture spéciale Sarah Moon présentée par Peter Knapp

VENREDI 28 JUILLET 2023

10h → 18h	Ouverture des expositions au public
10h	Rencontre avec Sarah Moon, photographe, réalisatrice, présentée par Peter Knapp Salle polyvalente.
14h → 15h	Rencontre avec les photographes projetés la veille Jardin de Jeannette
15h15 → 16h15	Débat autour des enjeux de la Fast Fashion avec L. Lumineau et L. Serro accompagnés de Marianne Sarraïh, chargée de projet de La Ressourcerie de Hte Prov. animée par M. Koch, commissaire des expositions Salle polyvalente
16h30	Conférence d'Aline Muller, chargée de collection, sur le fond d'autochrome du Musée Albert Kahn Salle polyvalente Suivie par la visite guidée de l'exposition <i>Les archives de la planète La Voie des Arts</i> Vn offert par le Domaine de Roussat Thés glacés et fontaine à eau offerts par Terre d'Or
19h	Vernissage de l'exposition de Mélysine Famille <i>L'ombre des saisons</i> Ferme de Salmasquane Vn offert par la cave de Pierrevet Petra Virda
22h	Projection Théâtre de Verdure André Turcan

HORS LES NUITS...

L'été OFFE des Nuits

THÈME 2023: «UN LIEU À 50!»
Marraine: Christine Pierrard,
artiste aux multiples facettes ayant
déjà exposé pour les NPP.

27 au 30 juillet
Colocast OFF, lotoffdesnuits
06 99 83 26 96 - 06 33 54 41 15

Une quinzaine de photographes
exposeront dans les rues et
commerces du centre ancien
du village, des lieux insolites,
et même à Manosque.

Clotilde Blanchard
Maison pour Tous
Association Palafabre 05

Shirley Perez
Rue de la Galère

Céline Duplay
Rue de Beaumont

Stéphanie Besson,
Florence Dibon et Carine Duret
Rue du Oustr

Christine Colomb
Rue du Lavoir

Jean-Marie Plumet, Amélie Soumbes
Musée de la Vigne et du Vin

Anouk Azar, Christine Pierrard,
Claire Pierrard, Marie Pierrard,
Farfan Rahir, Rose Vergez
Domaine des Hougues

Artothèque (L'art en partage)
Médiathèque d'Horbes à Manosque,
du 6 juillet au 8 septembre

→ ACCUEIL DU FESTIVAL
Salle polyvalente 10h → 18h

→ NAVETTE, VISITE DES EXPOSITIONS
Gratuites à partir de samedi, en voitures ou en minibus
Tournée des expositions extérieures La Blaque,
Chapelle Ste Marguerite de Régusse, Ferme Ste Marguerite,
Chapelle de Montfuron, Golf du Luberon.
→ Samedi 10h30 et 15h, dimanche 10h30. Départ du parking de la mairie de
Pierrevet.

→ BALADES PHOTOGRAPHIQUES SUR INSCRIPTION AU STAND ART
STUDIO PHOX OU AU 0 492 870 893, matériel Olympus prêtée.
→ Tous les jours, départ à 10h30, 14h et 17h sauf samedi départ que à 16h du stand
Art Studio Phox et OM System (Sponsor des Nuits) dans la salle polyvalente.

SAMEDI 29 JUILLET 2023

10h → 18h	Ouverture des expositions au public
10h	Visite commentée par Stéphane Kossmann, accompagné de Peter Knapp <i>A french Man in New-York</i> Fondation Carzou
10h → 13h	Lecture de portfolios Salle du Cercle Inscription à l'accueil du festival
12h30	Vernissage de l'exposition de Michel Rawicki <i>L'appel du froid</i> , suivi d'un pique-nique tiré du sac, chapitre St Bernard de Montfuron/Mnnoten par Le Château Clapar
14h → 15h	Rencontre avec les photographes projetés la veille Jardin de Jeannette
15h → 16h15	Rencontre avec le collectif Le Bal des Rejets animé par Frédérique Babin Rédactrice photo Salle Polyvalente
16h30 → 17h30	Rencontre avec Nathalya Saprunova <i>Photographie humaniste et engagée</i> animée par Jack Burlet reporter Salle Polyvalente
19h	Vernissage de l'exposition de Nathalie Guironnet <i>Guironnet Des caïés mobiles à la mode égyptienne</i> Chapelle de Régusse Vn offert par le Domaine de Roussat
22h	Projection Théâtre de Verdure André Turcan

DIMANCHE 30 JUILLET 2023

10h → 17h	Ouverture des expositions au public
10h → 13h	Grande signature: vente de livres, de tirages photos, dédicaces en présence des photographes Salle Polyvalente
12h30	Soupe au pistou burette du Parc A. Turcan (BQ)
14h30 → 15h30	Rencontre avec les photographes projetés la veille Jardin de Jeannette
15h30	Remise des prix du jury et du public
16h	Tirage de la tombola
17h	Clôture du festival « avec l'étoffe des Nuits » Jardin de Jeannette

INFOS PRATIQUES

La manifestation est entièrement gratuite, expositions, rencontres
et projections.

Merci à nos nombreux partenaires de nous soutenir et de nous encourager:



L'équipe tient à remercier particulièrement le Crédit Agricole et PierreValaus et les
partenaires publics: Mairie de Pierrevet, DUV Agglo, conseil Départemental 04, Conseil
Régional sud, Drac PACA. Sans oublier le Golf du Luberon, les caves de Pierrevet,
tous les bénévoles et habitants de Pierrevet, et plus généralement tous ceux qui nous
soutiennent.

ON A VU À LA RESSOURCERIE

La "fast fashion" au cœur d'un spectacle



Samedi, Morgane et Christine de l'association Le Colibricole ont offert une performance décalée à la Ressourcerie. /PHOTO M.-H.C.

Ce samedi 15 avril à la Ressourcerie de Sainte Tulle, Morgane Verbe et Christine Gadeyne de l'association Le Colibricole ont offert un spectacle décalé très efficace pour décrypter la face cachée de l'industrie textile mondialisée, dite aussi "fast fashion". Cette année, la Ressourcerie de Haute-Provence, qui collecte près de 250 tonnes de linge par an, a initié une réflexion autour des aspects insensés du gaspillage textile. Une salle de spectacle improvisée avec les meubles de la ressourcerie a accueilli un public curieux. *"C'est important pour nous d'aller jouer dans une ressourcerie, surprendre les gens et leur faire passer un moment improbable. Le théâtre est un bon outil pour communiquer et sensibiliser"*, explique Morgane. Ensuite, un temps d'échange avec les comédiennes a terminé la séance.

Le spectacle met tout de suite dans l'ambiance de la fièvre acheteuse d'un jour de soldes et pointe l'inutilité de certains achats... ou leur mauvaise qualité. Les petites histoires autour des bonnes pioches des deux amies interpellent. *"J'ai pas eu le temps de lire les étiquettes, tout ça c'est de ta faute, j'ai dépensé tout ça pour des trucs de chiffons. On fait les soldes depuis 15 ans mais maintenant, tu fonces, tu prends, tu prends, tu prends."*

"C'était pas cher !" vient en conclusion pour valider coûte que coûte l'achat qui n'a pas de sens. S'ensuit une brouille entre les deux amies. Heureusement, elles se retrouvent après avoir suivi une formation, "la formation des cinq R" pour refuser, réduire, réutiliser, réparer, recycler. L'évocation poétique d'un sixième R pour une "révolution joyeuse, pour enfin trouver une façon de vivre qui nous donnerait de la joie", termine le spectacle en beauté!

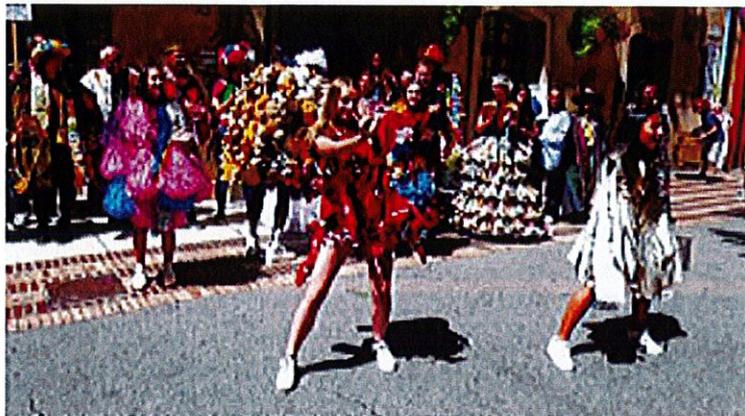
Lors de l'échange avec le public, quelques chiffres ont été donnés pour évaluer l'ampleur des dégâts de cette industrie, la deuxième plus polluante dans le monde. On apprend ainsi que le coton est le premier consommateur de pesticides, que 20 % des cours d'eau sont pollués par la fast fashion, que seulement 1 % des vêtements est recyclé, que le salaire mensuel d'un travailleur éthiopien dans le textile s'élève à 26 dollars, que 7500 litres d'eau sont nécessaires pour fabriquer un jean qui va parcourir 65 000 km, que 35 % des microplastiques présents dans les océans proviennent des fibres textiles synthétiques... Un spectacle pédagogique à la hauteur du défi qu'il faudra relever collectivement rapidement.

M.-H.C.

Contact Le Colibricole : 06 62 49 74 15.

MANIFESTATION

Un défilé contre la "fast fashion insensée"



Gants et couverts d'argenterie ont connu une seconde vie sur ces capes. L'arrêt sur la place de l'Hôtel de ville a donné lieu à des danses.

Hier matin, la Ressourcerie de Haute-Provence a organisé un défilé de mode "qui a un discours sensé".

De la musique, de la danse et des tenues chamarrées. En apparence, cette manifestation avait tout d'un défilé de mode ordinaire hier matin, en centre-ville.

Mais à bien y regarder, il n'en était rien. "Nous voulons parler de la surconsommation dans un contexte festif", détaille Marianne Sarrailh, salariée de la Ressourcerie de Haute-Provence, encadrante de la manifestation. "Nous avons quinze mannequins et cinq-six salariés venus de Château-Arnoux qui ont fabriqué les costumes présents aujourd'hui".

Le choix du centre-ville? "C'est un podium de 500 mètres", de la porte Soubeyran à la porte Saunerie, lance-t-elle en souriant. Et la tenue du marché ce samedi matin, la garantie d'un public.

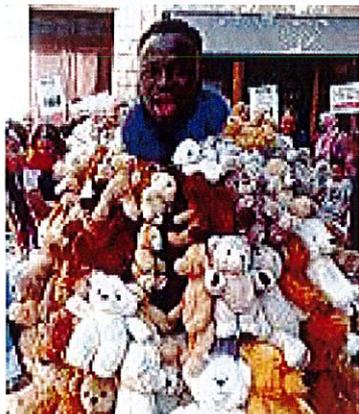
Ce défilé dénonce la surconsommation et l'accumulation insensée de vêtements et plus globalement

d'objets en tout genre (livres, bijoux, vaisselle, goodies, jouets, etc.) entassés dans nos maisons. Il aura fallu cinq services d'argenterie, 15 jeans, 65 ours en peluche, 86 cravates, 125 CD, 183 pin's, 346 fleurs synthétiques et 853 boutons pour les constituer. Sans oublier de l'argenterie, des toiles à canevas, une Encyclopédie de la femme découpée...

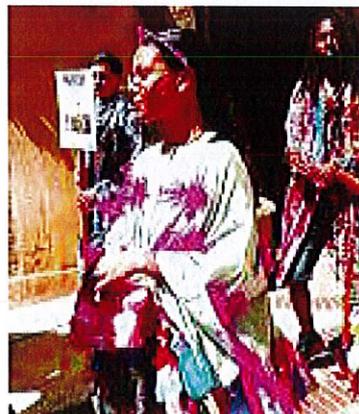
Portant un costume revêtu d'un jabot confectionné à partir de sacs-poubelles en plastique, Jean-Luc Galli, directeur de la ressourcerie défile, lui aussi, une mariée à son bras. "Le projet est venu de salariés qui ont souhaité communiquer sur ce thème de la surconsommation - Marianne, Anaïs et Florence - et du gâchis que ça représente. C'est le fil rouge de l'année, nous avons déjà proposé une pièce de théâtre sur ce thème. C'est important pour sensibiliser le public et pour la dynamique de l'équipe".

Au vu des applaudissements, "bravos" et "c'est super" entendus au cours du défilé, l'objectif a été atteint.

E. F.



65 ours en peluche ont été nécessaires pour créer cette tenue.



Poupées et accessoires sont devenus des ornements. /PHOTOSEF.

LE DÉFILÉ

DE LA RESSOURCERIE DE HAUTE-PROVENCE

CHANGEONS

DE CAP(E)!



VENDREDI 21 JUILLET 2023

19H - NOCTURNE DE FORCALQUIER

CENTRE VILLE !

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.



LE DÉFILÉ

DE LA RESSOURCERIE DE HAUTE-PROVENCE

CHANGEONS DE CAP(E)!



SAMEDI 3 JUIN 2023

11H - MARCHÉ DE MANOSQUE

**15H - RESSOURCERIE
DE SAINTE-TULLE**



LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

LE DÉFILÉ

DE LA RESSOURCERIE DE HAUTE-PROVENCE

CHANGEONS DE CAP(E)!

© Ressourcerie de Haute-Provence - communication@rhp04.fr



JEUDI 27 JUILLET 2023

LES NUITS PHOTOGRAPHIQUES
DE PIERREVERT

18H30



LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ.

VOUS REPRENDRÉZ BIEN UN PEU DE FAST FASHION ?



*Un spectacle
sur la
filiale textile*

**SAMEDI 15 AVRIL
À 15H**

Ressorcerie de Sainte-Tulle

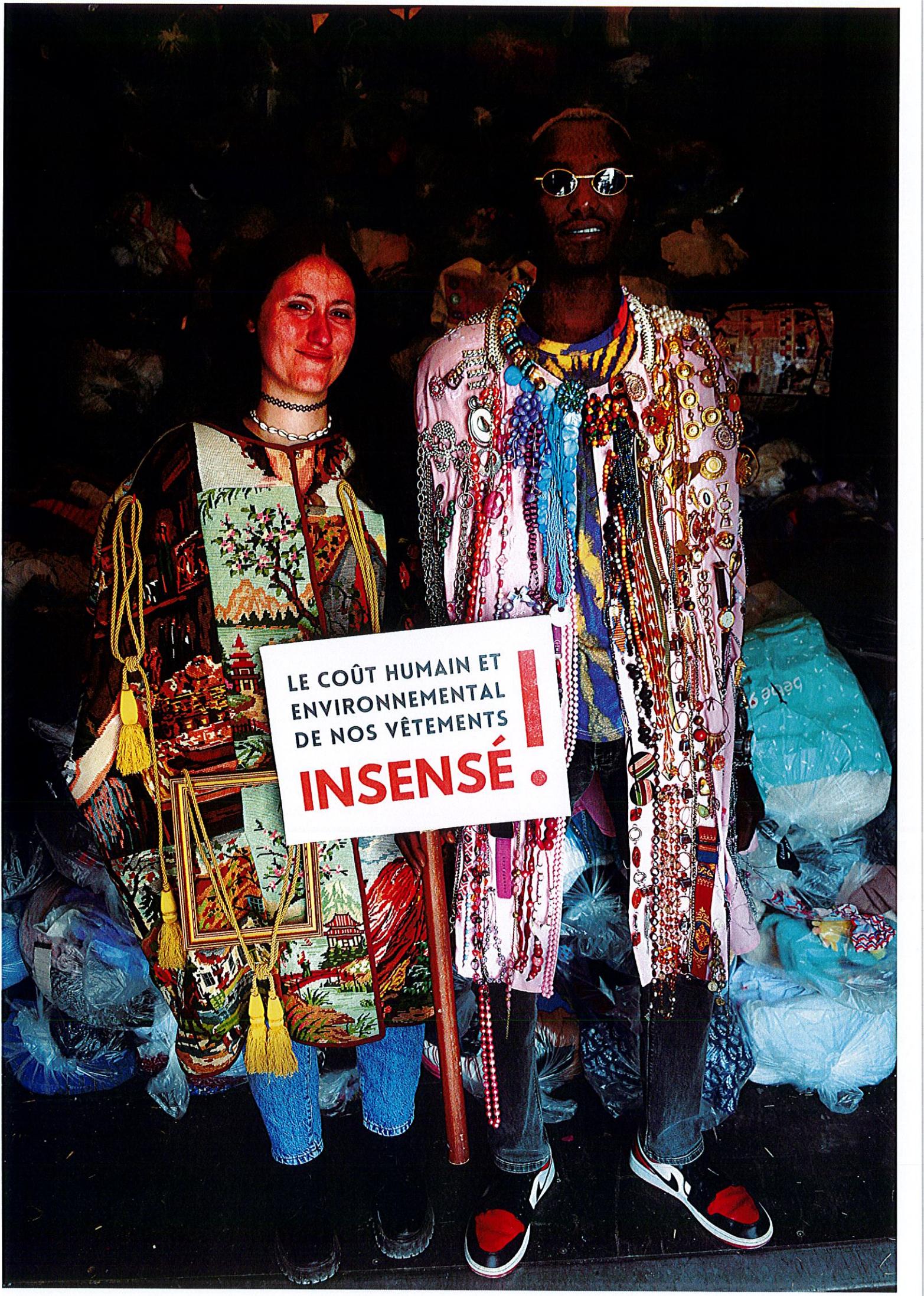
Un spectacle proposé par le Colibricole, avec le soutien financier de France Nature Environnement, dans le cadre du projet INSENSÉ ! de la Ressorcerie de Haute-Provence.

Le Colibricole
pour une Terre nette

**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

rhp
RESSOURCERIE DE
HAUTE-PROVENCE

LE COÛT HUMAIN ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOS VÊTEMENTS
INSENSÉ !



LE COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS VÊTEMENTS

INSENSÉ !



LE COÛT HUMAIN ENVIRONNÉ DE NOS VÊTEMENTS
INSEI

BIENVENUE À LA 15^E ÉDITION DES NUITS

JEUDI 27 JUILLET 2023

14h	Ouverture des expositions au public Stand Art Studio Pinox et OM System Salle polyvalente
16h30	Visite de l'exposition du Collectif Le Bal des Rejetons <i>Une aventure photographique silles et la trace</i> Cave de Pierrevet Beza Village
17h30	Visite de l'exposition <i>Regard sur quinze ans de Nuits</i> Cave de Pierrevet Beza Village
18h	Visite de l'exposition collective <i>Fast Fashion</i> avec les séries de Sami Fedouas, Léonor Luthneau et Isabelle Serro Salle polyvalente En partenariat avec La Ressourcerie de Haute Provence
18h	Visite de l'exposition <i>Orlana Zérah</i> <i>Algerianism: des roses sous les épines</i> Salle Polyvalente
18h30	<i>Défils Inesari!</i> de La Ressourcerie de Haute Provence Salle Polyvalente → Parc André Turcan
19h	<i>Photographie et l'écologie: un dialogue à l'heure de la crise climatique</i> de <i>Walter D'Amico</i> Salle polyvalente
22h	Projection Théâtre au Vercors, André Turcan Ouverture spéciale Sarah Moon présentée par Peter Knapp

VENREDI 28 JUILLET 2023

10h → 18h	Ouverture des expositions au public
10h	Rencontre avec Sarah Moon, photographe, réalisatrice, présentatrice par Peter Knapp, salle polyvalente.
14h → 18h	Rencontre avec les photographes projetés à la veille Jeanne et Jeanne
15h15 → 16h15	Discussion autour des enjeux de la Fast Fashion avec L. Luthneau et L. Serro accompagnées de Marianne Sarrahl, chargée de projet de La Ressourcerie de Hte Prov. animée par M. Koch, commissaire des expositions. Salle polyvalente
16h30	Conférence d'Alina Muller, chargée de collection, sur le fond d'écocritisme du Musée Albert Kahn Salle polyvalente Suivie par la visite guidée de l'exposition <i>Les archives de la planète</i> La Voie des Arts Vin offert par le Domaine de Foussat Thés gratuits et formés à dou offerts par Terra arce
19h	<i>Vernissage de l'exposition de Malissine Farile</i> <i>Voix d'artistes de Pierrevet Beza Village</i> Salle polyvalente
22h	Projection Théâtre de Vendure André Turcan

HORS LES NUITS...

LE 10^E FOFE

10^E FOFE
des Nuits

THIÈRE 2023 - UN LIÈU À SOU-
MÉRIER - Christiane Pierrevet
artiste aux multiples facettes ayant
déjà exposé pour les NPP.

27 au 30 juillet
Collectif OTR, Ionomansuits
06 99 83 26 96 - 06 59 54 41 15

Une quarzaine de photographes
commencent le contre ancien
et village, des lieux insolites,
du Rhône à Manosque.

Christine Blanchard
Marianne Sarrahl
Association Sarcos 05

Jean-Marie Plumey, Armelle Sourribas
Musée de la Vigne et du Vin
Anouk Azar, Christiane Pierrevet,
Christine Pierrevet, Maria Pierrevet,
Fantine Raïch, Rosas Vergaz
Dernière date: 16h30

Art théâtral (L'art en partage)
Association Sarcos
du 5 juillet à 8 septembre

→ ACCUEIL DU FESTIVAL

Salle Polyvalente 10h → 18h

→ NAVETTE VISITE DES EXPOSITIONS

Gratuite à partir de samedi, en voitures ou en minibus
Tournée des expositions extérieures La Blaque,
Chapelle Ste Marguerite de Régusse, Ferme Ste Marguerite,
Chapelle de Montfuron, Golf du Luberon,
Samedi 10h30 et 9h, dimanche 10h30, départ du parking de la mairie de
Pierrevet

→ BALADES PHOTOGRAPHIQUES SUR INSCRIPTION AU STAND ART

STUDIO Pinox OU AU 04 92 87 08 93, matériel Olympus prêt.
+ Tous les jours, départ à 10h30, 14h et 17h, sauf samedi départ à 15h du stand
Art Studio Pinox et OM System (Sponsor des Nuits) dans la salle polyvalente.

SAMEDI 29 JUILLET 2023

10h → 18h	Ouverture des expositions au public
10h	Visite commentée par Stéphane Kossmann, accompagné de Peter Knapp <i>A French Man in New-York</i> , Fondation Carzou
10h → 13h	Leçon de photographie, salle au Cerda Inscription à l'accueil du festival
12h30	<i>Vernissage de l'exposition de Michael Rawicki / L'espèce</i> <i>du froid, survivront pour conquérir un sac comestible</i> de <i>Michael Rawicki</i> Salle polyvalente
14h → 15h	Rencontre avec les photographes projetés la veille Journé de Jeunesse
15h → 16h15	Rencontre avec le collectif Le Bal des Rejetons animée par Frédérique Babin Rédactrice photo salle polyvalente
16h30 →	Rencontre avec Nathalya Saprunova Photographe humainiste et engagée animée par Jack Burlet reporter Salle polyvalente
17h30 →	<i>Vernissage de l'exposition de Nathalya Saprunova /</i> <i>Gulromme, une culture mondiale à l'heure de l'égyptisme</i> de <i>Nathalya Saprunova</i> Salle polyvalente
19h	<i>Vernissage de l'exposition de Sarah Moon /</i> <i>Voix d'artistes de Pierrevet Beza Village</i> Salle polyvalente
22h	Projection Théâtre de Vendure André Turcan

DIMANCHE 30 JUILLET 2023

10h → 17h	Ouverture des expositions au public
10h → 13h	Grande signature : vente de livres, de tirages photos, dédiées en présence des photographes Salle polyvalente
12h30	Soupe au plein du ventre du Parc A. Turcan (10€)
14h30 →	Rencontre avec les photographes projetés la veille Journé de Jeunesse
15h30	Remise des prix du jury et du public
16h	Tirage de la tombola
17h	Culture du festival avec l'équipe des Nuits → salle de spectacle

INFOS PRATIQUES

La manifestation est entièrement gratuite, expositions, rencontres
et projections.

Merci à nos nombreux partenaires de nous soutenir et de nous encourager :



L'équipe tient à remercier particulièrement le Crédit Agricole et Pierrevet ainsi les
partenaires publics: Mairie de Pierrevet, DUAG, conseil départemental 04, Conseil
régional sud, Drieu PCA, sans oublier le Golf du Luberon, la cave de Pierrevet,
la commune de Pierrevet et plus généralement tous ceux qui nous
soutiennent.

Ce programme est susceptible d'être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté.

PROJECTIONS À 22H

JEUDI 27 JUILLET

Spéciale Sarah Moon Mairie 2023 des NPP

-2^e partie-

Audrey Delaporte	<i>Sitting on the Dock of the Ball</i>
Musée Albert Kahn	<i>Archives du Monde</i>
Julie Briand	<i>Disol-e / Le terrain de</i>
Malissine Farile	<i>L'ombre des songes</i>
Eric Courlet	<i>Appareil(s)</i>
Hanna Turstani	<i>Arco Motion</i>
Nathalie Guirner	<i>Cités mobiles à la mode égyptienne</i>
Joël Jimenez	<i>A Thread of Scales</i>
Stephane Janin	<i>The Substance Beneath the Visible</i>
Michael Rawicki	<i>Long Time No See</i>
Céline Levain	<i>Nanuk</i>
Kemille LeVeyre Jégo	<i>Captives</i>
Stéphane Kossmann	<i>Benazine Cyrine</i>
	<i>A French man in New York</i>

VENREDI 28 JUILLET

Cécile Roux	<i>Avant de partir</i>
Fabrice Guenpi	<i>Quand vient la nuit</i>
Natalya Saprunova	<i>Sonnis, nous vivons dans la Toundra</i>
Christiane Raut	<i>Point d'orgue</i>
Pauline Pourrier	<i>Les femmes du toit du monde</i>
Elena Leorun	<i>GIU</i>
Grega Hanc	<i>Back to life</i>
Alain Hanc	<i>LIV</i>
Durand Sébastien	<i>Compagnons de voyage</i>
Sabrina Mariez	<i>Que suis-je devenue</i>
Brian Berkner	<i>Slowly (re)lent</i>
Alexandre Chaplier	<i>Slowly (re)lent</i>
Kerall Zimigou	<i>Intracé</i>

SAMEDI 29 JUILLET

Adrien Seibert	<i>Scors reel</i>
Arthur Laro - Bastien Massa	<i>3-2-1... Jusqu'au bout</i>
Sandra Brox	<i>La rue des Kéabds</i>
Catherine Gaudhier	
Rafael Fabres	<i>Caprù</i>
Françoise Delbecque	<i>Mémorandum Olympique</i>
Noritsukielle Veliko	<i>Beauty is in the eye of the beholder</i>
Emilien Scheyl	<i>Le Zoo</i>
Lucas Fraysinet	<i>Ferovisur Ungdour</i>
	<i>(L'aurésses) Férolenne</i>
Karina Le Quay	<i>Variation autour d'un rayon de soleil</i>
François Silvestre de Sacy	<i>Au 2^e ou recordig ?</i>
Inya Vlasuk	<i>Underwater</i>
Marthe Lazarus	<i>Haute intensité</i>
Sarah Serre	<i>Haute intensité</i>
Frank Jackson	<i>At sea level</i>
Véronique Mody	<i>Satori</i>
Sarah Destouque	<i>L'hôpital de la faune sauvage</i>

-2^e partie-

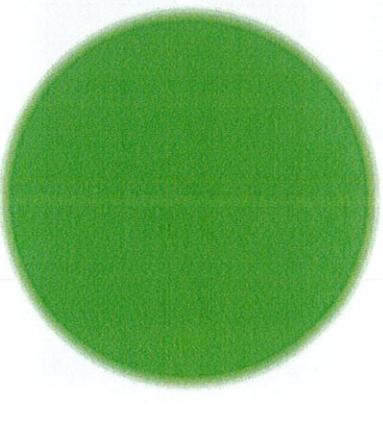
Prix Paris Street Photo Awards	<i>Fare ajustement</i>
Argus Paul Estabrook	<i>Chaos</i>
Grand prix Les Nuits Photos (Paris) 2022	<i>Chaos</i>
Téo Doulay	<i>Por Monkeys Portrait of a Juice Joint</i>
Prix du jury et public des Nuits Photographiques de Seine	<i>The Queen's Reign</i>
Will Jacks	<i>Matoum</i>
Johnny Simmons	
Chaz Niel	
Résidence Pierrevet 2021	
Sydney Foster	

JULY 2023

Christian Carlon	<i>Matoum</i>
Abad Abiad	
Peter Feppé	
Patrice Johnson	
Juliana Muzandon	
Françoise Verrier	

15^E NUITS 27 - 30/07/2023 PHOTOGRAPHIQUES DE PIERREVERT

PHOTOGRAPHIQUES | PROJECTIONS RENCOUNTERS | EXPOSITIONS EU PRÉSENCE DE SARAH MOON



Association
des Nuits Photographiques
de Pierrevet

Président:
Stéphane Kossmann, 06 52 07 28 81
Secrétaire générale: change
de communication
Claude Bouillon, 06 36 04 16 49
Chargée de communication:
Françoise Xavier Emery, 06 80 23 05
http://pierrevetnuitsphoto.com
Nuits photographiques Pierrevet
pierrevetnuitsphoto.com

Restauration
Chez Eric, Montfuron 04 92 77 75 32
Café du Luberon, 04 92 72 17 19
Maison de la Vigne, 04 92 87 44 99
Métro Bierco, 05 04 92 87 44 99
Cantons Piza dans le village

Pour rejoindre Pierrevet
À partir de Val, sortie Balançoque, ensuite suivre la direction Art puis
bifurcation direction Pierrevet. Au rond-point après panneau Pierrevet, tout
à gauche, 3^e sortie, le Village. Sur le même rond-point, 2^e sortie direction La
Bastide des Jourdars se trouvent le Golf du Luberon, la route pour la chapelle de
Montfuron, le Terme Ste Marguerite, la Chapelle de Régusse et le domaine de la
Blaque.



PROVENCE
CÔTE D'AZUR
PIERREVERT

RESSOURCERIE DE HAUTE PROVENCE

Z.A. Les Bastides Blanches
Avenue du Languedoc
04220 SAINTE TULLE

SIRET 498110774 00011 APE/NAF 8899B

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

Période du 01/12/22 au 31/12/22

Mme SARRAILH MARIANNE

765, chemin de la Thomassine

04100 MANOSQUE

Conv. coll. Accords Collectifs SYNESI

Matricule S400

N° Séc.Soc. 2661004112423 16

Date d'Entrée 29/06/21

Echelon B

Emploi Enc Tech Pedag et Social

Niveau

Qualification

Coef. 315

Catégorie NON CADRE

Horaire contractuel 151,67

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Salaire mensuel				2 000,25		
Indemnité compensatoire	28,00	14,65		222,00	410,20	
Absence maladie					148,15	
IJSS Maladie brutes estimées	28,00	14,65	100,000	410,20		
Indemnisation maladie à 90%						
TOTAL BRUT				2 074,10		
SANTE						145,19
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		2074,10			0,00	11,00
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		2074,10	0,530		11,00	15,60
Complémentaire Santé		3428,00	0,455		15,60	75,91
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		2074,10			0,00	
RETRAITE						177,34
Sécurité Sociale plafonnée		2074,10	6,900		143,11	39,41
Sécurité Sociale déplafonnée		2074,10	0,400		8,30	124,66
Complémentaire Tranche 1		2074,10	4,010		83,17	71,56
FAMILLE						87,11
ASSURANCE CHOMAGE		2074,10			0,00	0,00
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					0,00	327,56
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		2064,40	6,800		140,38	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		2064,40	2,900		59,87	0,00
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR					0,00	-219,76
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					461,43	855,58
Réintégration frais de santé					15,60	

Message :

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 1 612,67

30,24
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant	Cumul annuel
Montant net imposable			1 688,14	21 167,01
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 688,14	0,00	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées			0,00	0,00

NET PAYE EN EUROS AU SALARIE 1 612,67

TOTAL VERSE PAR L'EMPLOYEUR 2 929,68

Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Heures travaillées	Heures suppl.	Taux horaire	Allègement des cotisations employeur
Période	2 074,10	461,43	855,58	0,00	123,67	0,00	14,65	381,54
Année	25 999,10	5 689,27	8 627,25	0,00	1 778,04	0,00		

Compteurs	Dû	Pris	Reste
Congés N-1	21,50	21,50	0,00
Congés N	14,56	0,00	14,56
RTT	0,00	0,00	0,00
Repos compensateur	2,00	0,00	4,00

Dates de congés
Du Au
Du Au
Du Au
Palement le : 31/12/22
par Virement

RESSOURCERIE DE HAUTE PROVENCE

 7 A. Les Bastides Blanches
 Avenue du Languedoc
 04220 SAINTE TULLE

SIRET 498110774 00011 APE/NAF 8899B

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

Période du 01/12/22 au 31/12/22

Conv. coll. Accords Collectifs SYNESI

 Matricule S254 N° Séc.Soc. 2770413055026 81
 Date d'Entrée 25/04/18 Echelon B
 Emploi Enc Tech Pedag et Social Niveau
 Qualification Coef. 315
 Catégorie NON CADRE Horaire contractuel 151,67

Mme SAHER LAETITIA

 101, chemin des Vannades
 Les jardins de Saint LAZARE App2
 04100 MANOSQUE

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Salaire mensuel				2 000,25		
Indemnité compensatoire				227,00		
Absence maladie	14,00	14,68			205,52	
Absence maladie COVID	35,00	14,68			513,80	
Mi-tps thérapeutique	14,00	14,46			202,44	
Absence congés payés	5,00	102,79			513,95	
Maladie brutes estimées					355,77	
Indemnisation maladie à 90%	14,00	14,68	90,000	184,97		
Indemnisation maladie COVID	35,00	14,68	100,000	513,80		
Indemnité de congés payés				513,95		
Prime exceptionnelle				2 162,00		
TOTAL BRUT				3 810,49		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		3810,49			0,00	266,73
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		3810,49	0,530		20,20	20,20
Complémentaire Santé					0,00	0,00
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		3810,49			0,00	139,46
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée		3810,49	6,900		262,92	325,80
Sécurité Sociale déplafonnée		3810,49	0,400		15,24	72,40
Complémentaire Tranche 1		3810,49	4,010		152,80	229,02
FAMILLE		3810,49			0,00	131,46
ASSURANCE CHOMAGE		3810,49			0,00	160,04
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					0,00	595,59
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		3764,01	6,800		255,95	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		3764,01	2,900		109,15	0,00
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR					0,00	1014,16
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					816,26	2 954,86
Compte exceptionnel					1 700,00	

Message :

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU	1 294,23
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	56,04

Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant	Cumul annuel
Montant net imposable			3 103,38	21 448,09
Impôt sur le revenu prélevé à la source	3 103,38	0,00	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées			0,00	0,00

NET PAYE EN EUROS AU SALARIE	1 294,23
TOTAL VERSE PAR L'EMPLOYEUR	6 765,35

Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Heures travaillées	Heures suppl.	Taux horaire	Allègement des cotisations employeur
Période	3 810,49	816,26	2 954,86	0,00	88,67	0,00	14,68	297,22
Année	26 335,04	5 641,34	11 281,06	0,00	1 437,47	0,00		

Compteurs	Dû	Pris	Reste	Dates de congés		Paiement le : 31/12/22 par Virement
Congés N-1	25,96	25,96	0,00	Du 08/02/22	Au 08/02/22	
Congés N	14,56	3,97	10,59	Du 19/02/22	Au 19/02/22	
RTT	0,00	0,00	0,00	Du 27/12/22	Au 29/12/22	
Repos compensateur	1,00	0,00	3,00			



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN VOLONTAIRE

Vu les articles L. 120-1 et suivant, R. 121-10 et suivants et notamment les articles L. 120 – 32, R. 121-43, R. 121-46 du code du service national

*Vu la charte de l'intermédiation dans le cadre du Service Civique
Vu le contrat d'engagement n°NA-000-21-00217-43160*

Entre les soussignés,

L'ORGANISME AGRÉÉ :

La personne morale : **UNIS CITE RELAIS**

Numéro d'identification SIRET 39819156900217

Siège : 21, Boulevard NEY, 1er étage 7 5 0 1 8 PARIS

Bénéficiaire d'un agrément de service civique délivré par L'Agence du Service Civique

Numéro d'agrément N°A 0 0 0 2 1 0 0 2 1 7

En date du 29/06/2021 pour une durée de : 36 mois

Représentée par Camille NICOLAS

Agissant en qualité de Directrice

ET

L'ORGANISME TIERS¹ :

La personne morale : **RESSOURCERIE DE HAUTE PROVENCE**

Siège : **ZA Les Bastides Blanches Avenue du Languedoc 04220 SAINTE TULLE**

Numéro d'identification : **49811077400011**

Représenté par : **COPPOLANI Alexandra**

Agissant en qualité de : **DIRECTRICE ADJOINTE**

ET

LE VOLONTAIRE : MME LATGE ANAIS

Demeurant : **1180 CHE DE SAINTE TRINITE 13490 JOUQUES**

Tel : **0782818536**

Numéro de sécurité sociale : **2 99 09 84 089 063 86**

Volontaire en mission civique réalisant sa mission auprès d'UNIS-CITE RELAIS.

Il a été convenu ce qui suit :

¹ Le cas échéant, il faudra indiquer s'il y a plusieurs organismes tiers auprès desquels le volontaire va réaliser sa mission

ARTICLE 1 – OBJET :

Conformément aux dispositions du titre 1^{er} bis du code du service national, en particulier son article L. 120-32, UNIS CITE RELAIS met **MME LATGE ANAIS à RESSOURCERIE DE HAUTE PROVENCE** disposition De **ARTICLE 2 – NATURE DE [DES] LA MISSION[S] :**
La (les) mission(s) confiée(s) au volontaire pour le compte de l'organisme tiers est/sont celle(s) inscrite(s) dans le contrat d'engagement signé entre l'organisme agréé et le volontaire.

ARTICLE 3 – DURÉE DE LA MISE À DISPOSITION :

Le volontaire est mis à disposition du **22/11/2022 AU 21/05/2023**
à raison d'une durée hebdomadaire² de 28h par semaine, réparties de la manière suivante mais avec possibilité de changement en cas des besoins :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	09H -12H 14H - 17H				

ARTICLE 4 – LIEU(X) D'EXERCICE PRINCIPAL DE LA MISSION :

Le(s) lieu(x) d'exercice principal de la mission se situera(ont) à(aux) adresse(s) suivante(s) :
[Indiquer adresse(s) complète(s) avec n° et nom de rue, code poste, ville, pays]

Adresse 1 : ZA Les Bastides Blanches Avenue du Languedoc

Code postal : 04220 SAINTE TULLE

Pays : France

ARTICLE 5 –ENGAGEMENTS RESPECTIFS DES PARTIES :

Les parties à la présente convention ont pris connaissance de la Charte de l'intermédiation et y adhèrent. Ils s'engagent à :

L'ORGANISME AGRÉÉ S'ENGAGE À :

S'assurer que la mission proposée par l'organisme tiers soit conforme aux textes qui régissent le Service Civique, aux principes fondamentaux du Service Civique et à son agrément en cours de validité ;

Porter administrativement et juridiquement la mission de service civique sous son agrément ;

Établir l'ensemble des démarches administratives (contrat, rassemblement des pièces justificatives, renseignement dans l'outil de gestion Elisa, etc.) permettant de valider les contrats avant le début de la mission. À ce titre, l'organisme agréé peut être amené à demander un extrait du casier judiciaire pour les missions réalisées auprès de publics fragiles (mineurs, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.) ;

Identifier un référent Service Civique pour le volontaire et pour l'organisme tiers :

Nom : LEROY Prénom : PAUL

Tel : 06-99-58-37-44

²Si la durée indiquée dans la convention de mise à disposition est différente de celle indiquée dans le contrat du volontaire, précisez dans la convention où se déroule la mission pour le reste du temps. S'il s'agit d'un autre organisme tiers, il faut signer une nouvelle convention de mise à disposition.

Email : pleroy@uniscite.fr

Accompagner l'organisme tiers dans le déploiement de la mission de Service Civique pour en garantir la conformité au code du service national et sa qualité auprès du volontaire. Pour ce faire l'organisme agréé :

Fournit tous les éléments (information, outils, réunion d'information etc...) permettant à l'organisme tiers de :

Comprendre les principes fondamentaux du Service Civique et construire un projet d'accueil,
Préparer l'accueil et l'arrivée du volontaire,

Assurer le suivi de la réalisation de la mission et de ses différentes obligations dans de bonnes conditions,

Programme avec l'organisme tiers un plan de formation pour les personnes ressources et le ou les tuteurs aux modules d'accompagnement des organismes d'accueil de volontaires ;

S'assure que le plan de formation est mis en œuvre et que les modules d'accompagnement ont été suivis ;

Propose son assistance aux tuteurs et/ou personne ne ressource au sein de l'organisme tiers ;

S'assurer de l'organisation de la formation civique et citoyenne :

Contractualiser avec un opérateur de formation agréé protection civile pour la formation du volontaire au premiers secours (PSC1) ;

Proposer, pour le volet théorique de la formation civique et citoyenne, un accompagnement pour que celle-ci soit réalisée dans le respect des dispositions législatives et réglementaires qui régissent le service civique (articles L. 120-14, R. 121-14 et R. 121-15 du code du service national) et le référentiel de l'Agence. La Formation Civique et Citoyenne peut être organisée de manière à permettre à l'ensemble des volontaires mis à disposition d'être regroupés le temps de ces formations au sein de l'organisme agréé.

Mettre en œuvre autant que possible un double tutorat du volontaire à des moments clés de la mission et notamment pour l'accompagnement au projet d'avenir (articles L. 120-36 et R. 121-16 du code du service national) ainsi que pour la réalisation d'un bilan nominatif.

Suivre les conditions de réalisation de la mission et s'assurer de la sécurité des volontaires.

[Pour les organismes qui proposent des missions à l'international ou dans le cadre de programmes spécifiques (migrants, personnes âgées, grands programmes...)] Organiser une préparation à la mission ou au départ.

L'ORGANISME TIERS S'ENGAGE A :

Respecter le projet d'accueil, les principes fondamentaux du Service Civique ainsi que les dispositions légales et réglementaires prévues aux articles L. 120-1 et suivants du code du service national ;

Identifier un référent Service Civique pour le volontaire et l'organisme agréé :

Nom : SARRAILH **Prénom :** Marianne

Tel : 06 10 26 22 69

Mail : m.sarrailh@rhp04.fr

Permettre à la personne ressource et au tuteur de participer aux formations et modules d'accompagnement dédiés aux organismes d'accueil des volontaires. Pour rappel, le code du service national dispose dans son article L. 120-14 que le tuteur doit être formé à cette fonction.

Confier au volontaire exclusivement la ou les missions/activités prévues dans le contrat d'engagement que celui-ci a signé avec l'organisme agréé.

Mettre à disposition les moyens nécessaires (humains et opérationnels) à l'accueil des volontaires et à la réalisation de leur mission.

Assurer l'intégration des volontaires :

En veillant à informer ses équipes en amont de l'arrivée du volontaire ;

En assurant un temps de présentation de l'organisme, ses équipes, son fonctionnement, ses règles de vie (règlement intérieur et consignes de sécurité) lors de l'arrivée du volontaire.

Assurer l'accompagnement du volontaire d'au moins 2 heures par semaine et assurer le lien avec le référent de proximité au sein de l'organisme agréé pour l'accompagnement au projet d'avenir et bilan nominatif.

Libérer le volontaire pour :

Le suivi des différents volets de la formation civique et citoyenne organisés par l'organisme agréé ;
L'accompagnement au projet d'avenir ;

Les rassemblements de volontaires qui pourraient être organisés par l'organisme agréé, le référent service civique en Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ou en Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ou toute autre structure engagée dans l'animation du Service Civique (collectivités notamment).

Rendre compte régulièrement à l'organisme agréé de la mise en œuvre du projet d'accueil en vue de la réalisation du compte-rendu d'activité annuel par l'organisme agréé et pour s'assurer du bon déroulement de l'accueil du volontaire ;

En cas de rupture du contrat, ou d'accident du travail, il doit impérativement déclarer l'événement à l'organisme agréé dans les 24 heures afin que l'organisme agréé puisse faire les déclarations correspondantes dans Elisa. Si la rupture est prise à l'initiative de l'organisme tiers, un échange préalable à la notification de la décision au volontaire doit avoir lieu avec l'organisme agréé.

LE VOLONTAIRE S'ENGAGE A :

Réaliser la mission de Service Civique selon les termes prévus dans son contrat d'engagement avec l'organisme agréé et selon les dispositions prévues à la présente convention.

Participer aux formations civiques et citoyennes prévues par l'organisme agréé. Conformément aux dispositions de l'article L. 120-14 du code du service national, ces temps de formation sont obligatoires.

Le cas échéant, participer aux rassemblements organisés par les DRJSCS ou DDCS.

Participer aux entretiens réguliers avec ses tuteurs ainsi que les temps de préparation au projet d'avenir.

Respecter les règles de conduite de l'organisme tiers (règlement intérieur notamment) conformément aux dispositions de l'article L. 120-15 du code du service national.

ARTICLE 6 – MODALITES FINANCIERES :

6.1. L'indemnité mensuelle

Une indemnité mensuelle dont le montant est fixé par l'article R. 121-23 du code du service national³ par les autorités administratives sera versée chaque mois par l'ASP (Agence de Services et de Paiement) au volontaire. Ce montant pourra être réévalué selon les dispositions légales et réglementaires.

[Cette indemnité pourra être majorée, si au moment de la signature du contrat de Service Civique, le volontaire a le statut d'étudiant boursier (donc titulaire d'une bourse délivrée par le ministère de l'Enseignement Supérieur de 5e ou 6e échelon pour l'année universitaire en cours), ou s'il est bénéficiaire du RSA ou qu'il appartient à un foyer bénéficiaire du RSA.]

6.2. Prestation de subsistance, équipement, transport et logement

Une prestation de subsistance d'un montant mensuel de 111,35 €⁴ est versée au volontaire conformément aux articles L. 120-19 et R. 121-25 du code du service national. Ce montant pourra être réévalué selon les dispositions légales et réglementaires.

³ Au 1^{er} sept.-22, le montant s'élève à 489,59€

⁴ Montant fixé au 1^{er} janvier 2018.

Le paiement de cette prestation peut se faire en espèces, virement ou en nature, il reste dû quelle que soit la situation du volontaire dans le mois (présence, jour de congés, formation, arrêt maladie, absences, etc.). Cette prestation devra faire l'objet d'une attestation de perception des prestations mensuelles signée par le volontaire et sera transmise mensuellement à l'organisme agréé.

Cette prestation est servie au volontaire par :

- L'organisme agréé
- l'organisme tiers, pour le compte de l'organisme agréé

Les éventuels frais de mission et frais divers engagés par le volontaire dans le cadre de sa mission ou de déplacement pour se rendre aux formations obligatoires seront pris en charge par l'organisme tiers selon la réglementation applicable aux frais professionnels et aux avantages en nature⁵.

6.3 La participation aux frais de mise à disposition

La mise à disposition est réalisée sans but lucratif. Cependant, elle peut engendrer des frais (de gestion administrative, accompagnement au tutorat, à la définition du projet d'accueil, ou accompagnement du volontaire) qui peuvent faire l'objet d'une participation financière de la part de l'organisme tiers.

Cet article vise à définir, le cas échéant, le montant de cette participation :

[à renseigner en fonction de la politique de l'organisme agréé]

L'organisme tiers devra verser à l'organisme agréé une somme de _____ € par mois et par jeune à l'organisme agréé pour frais de mise à disposition.

Cette participation fera l'objet d'un versement forfaitaire d'un montant de _____ € [à déterminer en fonction de la durée de mission).

Cette participation financière permet de couvrir les frais de :

- Gestion administrative
- Accompagnement des tuteurs
- Accompagnement des volontaires dans le cadre du co-tutorat (projet d'avenir en particulier)
- Organisation de la formation civique et citoyenne
- Autres (à préciser) : _____

ARTICLE 7 – ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DU VOLONTAIRE

Le volontaire en Service Civique doit être couvert par une assurance en responsabilité civile qui est prise en charge par [déterminer s'il s'agit de l'organisme agréé ou l'organisme tiers] :

Nom de l'assurance : MACIF

Référence du contrat : 825 20 15 /YP 39

ARTICLE 8 – CLAUSE DE RESILIATION

La mise à disposition du volontaire peut prendre fin avant le terme fixé à l'article 3 de la présente convention à la demande et selon les modalités ci-dessous.

En cas d'inexécution de ses engagements par l'organisme tiers ou par l'organisme agréé, les autres parties pourront demander la résiliation de la présente convention de mise à disposition trente (30) jours francs après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception. La rupture de la mission par le volontaire met automatiquement fin à la convention de mise à disposition.

⁵ Arrêté du 20 décembre 2002 relatif aux frais professionnels déductibles pour le calcul des cotisations de sécurité sociale et arrêté du 10 décembre 2002 relatif à l'évaluation des avantages en nature en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale

La présente convention sera résiliée automatiquement et de plein droit dans les cas où par suite d'une modification législative ou réglementaire la concernant ou concernant ses activités, l'une ou l'autre des parties se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre la présente convention ou dans le cas où les conditions d'accueil ou d'exercice des activités réalisées constituent un danger immédiat pour la santé ou la sécurité du volontaire ou celle des tiers. Dans ce dernier cas, l'organisme agréé s'assure de trouver une autre mission pour le volontaire de Service Civique.

Fait à STE TUQUE

Le 22/11/2022

L'organisme tiers :



UNIS CITE RELAIS :

UNISCITE RELAIS
21, boulevard Ney - 75018 PARIS
Tél : 01 53 41 81 43 - Fax : 01 53 41 81 44
N° SIRET : 398 17 569 00217
www.uniscite.fr - relais@uniscite.fr

Le volontaire :



Date de	Journal	Type pièce	N° Pièce	Réf. Justif.	Libellé	Débit	Crédit
23/02/2023	BQ3		21BQ30207	VIR	SERVICE CIVIQUE LATGE ANAIS	256,11	0,00
14/03/2023	BQ3		21BQ30308	VIR	SERVICE CIVIQUE LATGE ANAIS	222,70	0,00
16/04/2023	BQ3		21BQ30411	VIR	SERVICE CIVIQUE LATGE ANAIS	111,35	0,00
31/05/2023	BQ3	VIR E	21BQ30514		SERVICE CIVIQUE LATGE ANAIS	111,35	0,00